



SCIC sarl **KEJAL**  
2 rue du petit pré  
22100 QUEVERT  
Tél : 0981653046  
Mail : [info@kejal.fr](mailto:info@kejal.fr)  
Site : [www.kejal.fr](http://www.kejal.fr)  
Siret : 47917849300066  
APE : 8559A



## Brochure de présentation *Formation pré-qualifiante* **INITIATION A L'ENTREPRENEURIAT SOLIDAIRE ET DURABLE**

*Formation préparatoire à l'entrée en formation CREOPSS visant la certification « Entrepreneur-e de l'économie solidaire et du développement durable »*

### Prochaines dates

**Du 14 octobre 2020  
au 30 octobre 2020**

**à SAINT-BRIEUC 22000**

***Le désir de créer une activité, l'aspiration à s'installer à son compte, l'envie de créer une entreprise, le souhait de se doter de compétences pour créer, se reconverter, une idée de création...***

La formation initiation à l'entrepreneuriat solidaire et durable vise à acquérir des connaissances de base sur l'entreprise et le métier d'entrepreneur-e et de confirmer ou non le souhait d'aller plus loin dans le parcours de création d'une activité.

Elle permet de s'orienter vers différentes formes d'accompagnement possible, notamment vers la formation qualifiante "entrepreneur-e de l'économie solidaire et du développement durable" certification de niveau 5 (bac+2).



À l'issue de cette formation, le- la porteur de projet doit pouvoir exprimer sa volonté d'entreprendre autrement, formuler ses conceptions du projet et présenter un premier scénario pour chacune de ses dimensions. Il aura également repéré la compétence « métier » (capacités techniques) nécessaire à la mise en œuvre des activités.

## ➔ KEJAL, Société Coopérative d'intérêt Collectif, SARL

La SCIC KEJAL est une Société Coopérative d'intérêt Collectif -SCIC- dont les principales activités reposent sur un centre de formation et un espace d'accompagnement de projets et d'entreprises.

KEJAL a pour objet de favoriser la création et le développement d'activités concourant au développement durable, écologiquement soutenable et inscrites dans des démarches d'économie sociale, solidaire, locale et équitable.

La coopérative est composée d'associés, structures ou professionnel-le-s, et œuvrant ensemble pour le développement d'une économie solidaire et soucieuse des équilibres écologiques.

Issu(e)s de différents secteurs (commerce, négoce, finances, animation, éducation populaire, formation..), les sociétaires de Kejal mettent en commun des compétences et des moyens complémentaires pour accompagner, conseiller et former des personnes ou des entreprises souhaitant s'inscrire dans ces démarches.

La coopérative apporte un espace pédagogique et d'expertise pour:

- ⊙ concevoir et mettre en œuvre des formations adaptées pour des porteurs et des porteuses de projet
- ⊙ construire des propositions de prestations de conseils, d'accompagnements, d'audits, d'études et de services, pour des personnes et des entreprises

## ➔ Le métier d'entrepreneur-e de l'économie solidaire et du développement durable

L'entrepreneur-e de l'économie solidaire et du développement durable est un-e cheff-e d'entreprise ou un-e responsable d'activités qui pilote et coordonne un projet dont les finalités s'inscrivent dans des démarches d'économie sociale, solidaire et de développement durable. Il-elle est avant tout un-e entrepreneur-e d'activités économiques : culturelles, sociales, écologiques, équitables et intervient lors de la création et au cours du développement de l'entreprise. Il-elle intervient sur des entreprises de petites tailles (moins de 10 salariés) qui peuvent être sous forme coopératives, associatives, SAS, SARL ou entreprises individuelles.

Ses principales fonctions sont de développer les activités de l'entreprise, d'en assurer la gestion financière et administrative, d'animer les partenariats et la gouvernance, d'organiser et de planifier le travail.

L'entrepreneur-e de l'économie solidaire et du développement durable peut également occuper des postes de responsable d'activités, de chargé-e de mission, de chargé-e de projet, de coordinateur-trice d'activités...

## ➤ Initiation à l'entrepreneuriat solidaire et durable

### Responsable de formation

Sophie BETHENCOURT

### Coordinatrice pédagogique

Laurence FALKENSTEIN

### Assistante de formation

Sophie CHEVALIER

### Lieu et horaires

- **Locaux de l'association SILLAGE** au 9 rue de Robien 22000 SAINT-BRIEUC
- des lieux ponctuels seront également proposés dans le cadre du programme pour découvrir des sites en activités
- 9H15-17H15

### Durée parcours complet

Durée totale de la formation : 63 heures

### Public

Porteurs et porteuses de projet désireux de s'engager dans un projet de création mais n'ayant pas encore toutes les clés pour conforter leur choix.



### Financements

- Pour les demandeurs d'emploi : le coût pédagogique est pris en charge par la Région Bretagne pour les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi. Les personnes ne disposant plus d'indemnités de chômage pourront solliciter une aide financière de la région Bretagne : le dossier de demande sera constitué avec le Centre de formation
- Pour les salarié(e)s, un devis peut être réalisé par le centre de formation pour une prise en charge dans le cadre du plan de formation, dans le cadre d'un CIF ou du Compte Personnel de Formation (formation éligible au CPF)

### Tarifs de la formation

- Coût pédagogique comprenant les interventions, les ateliers, les temps d'accompagnement individualisé, les fournitures et copies durant la période de formation : 668 €
- Le centre de formation n'est pas assujéti à la TVA pour ses activités de formation
- L'hébergement et les repas ne sont pas compris

## Démarches à suivre

- vous inscrire sur un temps d'information collective :  
demandez les prochaines dates par mail [infoformations@kejal.fr](mailto:infoformations@kejal.fr)  
ou regardez sur notre site Internet [www.kejal.fr](http://www.kejal.fr)
- si cela n'est pas possible pour vous sur ces dates,  
sollicitez un entretien téléphonique à [infoformations@kejal.fr](mailto:infoformations@kejal.fr)

Si vous êtes demandeur-euse d'emploi, après prise d'informations auprès du centre de formation, il vous faudra rencontrer votre conseiller Pôle Emploi pour une demande de validation de votre projet de formation.

Cette rencontre donnera lieu à une prescription du Pôle Emploi qui vous permettra de vous inscrire à la formation.

## ➔ Forme

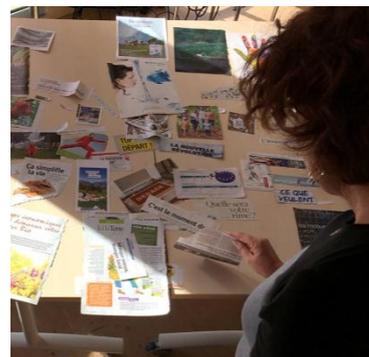


### Nombre de regroupements prévus sur une période de 3 semaines :

- ⊙ regroupements de 2-3 jours par semaine
- ⊙ des recherches à réaliser à partir d'un guide entre chaque regroupement
- ⊙ un temps d'une demi-heure lors du dernier regroupement pour la présentation orale

### La programmation prévoit :

- ⊙ des temps d'interventions avec des apports techniques
- ⊙ des temps d'interventions dont des interventions faisant l'objet d'une fiche outil-projet (travaux à réaliser à partir d'une méthodologie donnée lors de l'intervention), l'intervenant accompagnera individuellement, au fur et à mesure, le travail réalisé sur la fiche outil
- ⊙ des temps de travail coopératif
- ⊙ l'articulation avec les recherches à faire entre les regroupements



**Un temps d'orientation est proposé à l'issue de la présentation de la note d'intention (rédaction d'une première esquisse du projet).**

## ➔ Les grandes lignes du programme -ateliers et contenus -

Les objectifs pédagogiques sont détaillés dans le dossier descriptif remis lors de la demande d'inscription

méthodologie de projet	
la démarche projet	le processus projet et ses dimensions la démarche heuristique comme outil de réflexion
la démarche heuristique	les valeurs et les finalités dans le projet de l'entrepreneur-e les axes métiers de l'entreprise offre de services et compétences nécessaires
compétences de l'entrepreneur-e	activités de l'entrepreneur-e et compétences à acquérir
les méthodes d'exploration la note d'intention	l'état des lieux comme outil à inscrire dans la durée la rédaction des premières intentions-projet la présentation orale



Initiatives économiques et solidaires	
L'économie sociale et solidaire	Découverte de l'ESSDD Visites d'initiatives

Le territoire projet	
Mon projet et le développement local	Un territoire, qu'est-ce que c'est ? Faire un état des lieux



## ➔ La suite possible, c'est :

**CREOPSS : formation qualifiante (niveau bac+2) des entrepreneur-e-s de l'économie solidaire et du développement durable**

***Formation pour des porteurs et porteuses de projet de création d'activités et visant la certification professionnelle : "Entrepreneur-e de l'économie solidaire et de développement durable" en cours de renouvellement au Répertoire National des Certifications Professionnelles***

- La formation CREOPSS vise principalement à outiller le porteur ou la porteuse de projet en méthodes et à lui apporter les connaissances techniques nécessaires pour créer et gérer une entreprise, plus spécifiquement les entreprises inscrites dans des démarches d'économie sociale et solidaire et de développement durable.
- Le projet de chaque participant(e) est le support principal pour s'appropriier les contenus des interventions en les appliquant directement sur le projet envisagé.
- **L'objectif principal est de permettre au ou à la futur(e) chef(fe) d'entreprise d'être autonome pour faire ses propres choix en matière de stratégies et de gestion.**



## La formation "Initiation à l'entrepreneuriat solidaire et durable" est déployée sur 8 sites en BRETAGNE :

- [Côtes d'Armor] QUEVERT et SAINT-BRIEUC, co-organisée par KEJAL et Avant-Premières
- [Ille-et-Vilaine] SAINT-MALO et RENNES, organisée par Elan Créateur
- [Finistère] QUIMPER ET BREST, organisée par Chrysalide
- [Morbihan] AUGAN et LANESTER, co-organisée par FILEO GROUP, Le Champ Commun et KEJAL



## La formation "Initiation à l'entrepreneuriat solidaire et durable" est mise en œuvre et animée dans le cadre d'un partenariat avec :



et est financée par la Région Bretagne dans le cadre du Programme Qualif emploi.

**QUALIF** Emploi 